AR Prefecture
083-218301455-20260427-[illegible]-DE
Reçu le 28/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt six et le vingt sept avril, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Madame Stéphanie CARLES, Maire de Varages.

Etaient présents : CAUVIN Frédéric, GIRARD Claudia, BLANC Vincent, RUFINI Karine, BONDIL Patrick, MORMIN HEZELOT Stellina, SCURI Aymeric, SALARIS Delphine, MEMON Thierry, FERRIGNO Coralie, DUCHENE David, BARLATIER Antoine, APOSTOLO Elisa.

Etaient absents : BLANC Gilles (procuration à Elisa Apostolo).

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire, Karine Rufini, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Madame la Maire informe le conseil municipal que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les 2 mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.
La commission, outre la Maire ou l'adjoint délégué qui en assure la présidence, comprend six commissaires titulaires et six commissaires suppléants. Elle précise qu'il convient de proposer 24 noms à la Direction Générale des Finances Publiques. Parmi cette proposition, elle choisira les six commissaires titulaires et les 6 commissaires suppléants.
Madame la Maire indique que les commissaires désignés doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

➲ Ouï l'exposé de Madame la Maire,
➲ Après avoir délibéré et à la majorité des membres présents et représentés,

➲ Décide de dresser une liste de 24 noms :

1) M. CAUVIN Albert
2) M. GOLBLET Cyril
3) M. BEOLETTO Claude
4) Mme CAUVIN Marie
5) M. ESPITALIER Francis
6) Mme GILORMINI Dominique
7) M. FOLCO Jean-François
8) M. NIVEAU Michel
9) M. FABRE Roland
10) M. BADET Frédéric
11) M. PEREZ José
12) Mme de RIBALSKY Nadège
13) Mme PLOUVIER Caroline
14) Mme GIRARD Claudia
15) M. DUCHENE David
16) Mme MORMIN HEZELOT Stellina
17) M. BLANC Vincent
18) M. SCURI Aymeric
19) Mme FERRIGNO Coralie
20) M. MEMON Thierry
21) Mme SALARIS Delphine
22) M. BONDIL Patrick
23) Mme SANCHEZ Josette
24) M. CAUVIN Frédéric

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Maire
Stéphanie CARLES

MAIRIE de VARAGES (83670)

La secrétaire de séance
RUFINI Karine

N°28

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE **DE VARAGES**

Date de la convocation :

21 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice :

15

Présents : 14

Votants : 15

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0